Cinquante quatrième année. - N° 218 A Samedi 7 et dimanche 8 novembre 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1235

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

485 398 978 RCS Lille-Métropole.
JPC.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 20 résidence Flandres, 59170 Croix.
Précédent propriétaire : 485 398 978 RCS Lille-Métropole. **JPC.** 815 208 012 RCS Lille-Métropole. **M. AMENAGEMENTS.**
Date de commencement d'activité : 2 novembre 2020.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Suivant acte sous seing privé en date du 02 novembre 2020 à CROIX (59170), la société JPC, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 € dont le siège social est à CROIX (59170), 20 Résidence Flandres, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 485.398.978, et la société M. AMENAGEMENTS, Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.000 € dont le siège social est à CROIX (59170), 20 Résidence Flandres, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 815.208.012, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société M. AMENAGEMENTS par la société JPC. La société M. AMENAGEMENTS fera apport à la société JPC de la totalité de son actif évalué à 740.429 euros, à charge de son passif évalué à 465.088 euros, soit un apport net de 275.341 euros. La société JPC détenant la totalité des titres de la société M. AMENAGEMENTS, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Le montant prévu du boni de fusion s'élève à 274.341 euros. Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE au nom des deux sociétés le 05 novembre 2020.